



Gabriel Lefebvre

Associé

T 514.954.2580
F 514.954.1905
Montréal
GLefebvre@blg.com

[Différends en matière de construction](#)
[Projets de construction internationaux](#)
[Contrats de construction](#)
[Construction](#)
[Contrats de PPP](#)
[Litiges](#)
[Différends contractuels](#)
[Arbitrage commercial](#)

Gabriel se spécialise en droit de la **construction** et sa pratique est principalement axée sur les projets d'infrastructure majeurs et les **réclamations d'entrepreneurs**. Il représente et conseille des propriétaires, des entrepreneurs et des sociétés de cautionnement en ce qui a trait à tous les aspects de l'industrie de la construction et de la **responsabilité professionnelle** des ingénieurs.

Son expertise est recherchée notamment pour trouver des solutions pratiques et concrètes à des problèmes complexes ayant des répercussions considérables pour ses clients. Gabriel s'intéresse particulièrement aux questions liées :

- aux réclamations pour travaux supplémentaires et coûts d'impacts
- aux appels d'offres
- aux cautionnements
- aux licences et permis requis par la loi
- aux hypothèques légales
- à la législation applicable au milieu de la construction, telles la *Loi sur le bâtiment et la Loi sur les contrats des organismes publics*

Gabriel participe à la préparation de dossiers de litige et plaide devant toutes les instances judiciaires de la province de Québec, tout en favorisant les modes alternatifs de règlement de différends.

Gabriel donne fréquemment des conférences pour des organismes et des associations de l'industrie de la construction.

Il est responsable national du secteur Infrastructures et construction.

Expérience

- Accompagne et représente de nombreux entrepreneurs dans le cadre de réclamations contre d'importants donneurs d'ouvrages institutionnels.
- Membre de l'équipe de BLG travaillant pour l'entrepreneur en charge de la construction du REM.
- A représenté les intérêts de plusieurs importantes firmes de génie dans des dossiers de plusieurs millions de dollars contre le ministère des Transports et des municipalités.
- Conseille les entrepreneurs dans des dossiers de réclamation pour travaux supplémentaires et coûts d'impact.
- Conseille et accompagne les clients en ce qui a trait aux questions réglementaires, ainsi que pour la négociation et la rédaction de contrats relatifs aux projets d'infrastructures.
- Son expérience en matière de responsabilité professionnelle lui confère, par ailleurs, une solide connaissance des questions liées à l'assurance.
- Agit comme conférencier invité, dans le cadre des principales conférences organisées dans le domaine de la construction.

Perspectives et événements

À l'extérieur de BLG

Activités professionnelles

- Membre, Section Construction, Association du Barreau canadien, Division du Québec, depuis 2015
- Président, Section Construction, Association du Barreau canadien, Division du Québec, 2018-2021
- Membre, Association du Barreau canadien
- Membre, Association des firmes de génie-conseil

Prix et marques de reconnaissance

- Reconnu dans le numéro 2025 de la publication (et depuis 2021) *The Best Lawyers in Canada* (Droit de la construction).
- Reconnu dans le numéro 2025 de la publication (et depuis 2021) *The Canadian Legal Lexpert® Directory* (Droit de la construction).
- Reconnu dans le numéro 2024 de la publication *Benchmark Litigation Canada* en tant que « Étoile du litige : Construction ».
- Reconnu dans le numéro 2024 de la publication (et depuis 2020) *Lexpert®/ Report on Business Special Edition – Canada's Leading Infrastructure Lawyers*.
- Reconnu dans le numéro 2023 de la publication *The Legal 500 Canada* (Construction).

Admission au Barreau et formation

- Québec, 2005
- Programme de Leadership Accéléré, Faculté de droit de Harvard, 2020
- LL. B., Université de Montréal, 2003

BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com